

Dossier de presse

Les propositions de la Confédération paysanne de Bourgogne-Franche-Comté pour la filière Comté

Jeudi 10 janvier 2018

Alors que le cahier des charges de l'AOP Comté est en cours de révision, la Confédération paysanne demande l'application d'une limitation de la taille des fermes par actif.

Si cette limitation définit un nombre de vaches maximum par actif, elle doit aussi dans le même temps être complétée par un litrage maximum par actif.

La Confédération paysanne propose pour cette mesure ESSENTIELLE pour préserver la structure familiale des exploitations :

<p>Pour le premier actif : 230 000 litres maximum et 35 vaches laitières, Pour les actifs suivants : 25 vaches laitières supplémentaires et 150 000 litres Plafond à 6 actifs.</p>

Actuellement, le nombre moyen de vaches laitières par unité de main d'œuvre se situe autour de 35,5 pour un actif et 53,6 pour deux actifs. La proposition de la Confédération est donc cohérente pour préserver le modèle actuel du Comté.

La Confédération paysanne fait preuve de beaucoup de courage et ne se contente pas de proposer une limite au-delà des plus grosses fermes présentes actuellement, sans litrage maximum !

En imaginant que la limite actée par le CIGC soit celle de 50 VL/UMO pour le premier actif puis 40VL/UMO pour les actifs suivants, cela signifierait que des fermes en Comté pourraient dépasser un million de litres de lait avec seulement 3 actifs !

Des fermes à taille humaine, c'est l'essence même d'une AOP.

Lors des réunions de filière du CIGC, un film d'introduction a été projeté avec l'intervention d'un spécialiste sur la définition d'une AOP. Parmi les éléments indispensables pour définir une AOP, ce spécialiste citait la notion de taille humaine, du « small is beautiful » qui rassure le consommateur.

Limiter la taille des fermes : une mesure indispensable pour l'image du Comté.

L'image véhiculée par le Comté auprès des consommateurs est celle d'un produit authentique et artisanal. La réalité du Comté doit être en cohérence avec l'image que la filière renvoie aux consommateurs. Et le Comté doit faire mieux que la filière laitière française non AOP !

Une limite de taille par actif courageuse permettra le respect, sur le terrain, des mesures du cahier des charges en cours de réflexion.

Le Comté fait la promesse d'un savoir-faire paysan dont la présence et les gestes manuels (nettoyage des trayons, extraction des premiers jets à la main) sont indispensables pour un suivi attentif de ses animaux et une qualité irréprochable du lait. L'agrandissement des fermes peut remettre en cause cette promesse du Comté : comment garder le même niveau d'attention à ses animaux lorsque leur nombre augmente ?

Pour favoriser le pâturage et le bien-être animal, les vaches laitières devront disposer de plus de 50 ares de pâturage accessibles autour du point de traite. Cette mesure est difficilement applicable

pour des fermes avec un grand nombre d'animaux. La préconisation de l'AOP Comté qui consiste à pratiquer une alternance fauche / pâture sur les parcelles pour favoriser la biodiversité floristique devient elle aussi difficilement applicable.

Limiter la taille des fermes, c'est se prémunir de dérives environnementales.

L'augmentation de la taille des fermes induit des risques de pollutions environnementales. Notamment, au delà d'un certain nombre d'animaux la charge de travail des éleveurs devient très conséquente et ils sont obligés de recourir à l'usage de produits phytosanitaires comme le glyphosate.

Du fait de parcelles très éloignées les unes des autres, les éleveurs parcourent beaucoup de distances sur les routes augmentant ainsi la consommation de carburants.

La liste des autres dérives environnementales ou énergétiques qui pourraient être citées dans ce chapitre est longue...

Limiter la taille des fermes, c'est favoriser le bien-être des hommes et des femmes de la filière.

Les exploitations les plus en difficulté sont celles qui ont le plus de vaches par actif, avec des agriculteurs débordés de travail. Les systèmes les moins tendus sont les plus robustes.

Limiter la taille des fermes, c'est favoriser l'investissement des producteurs dans la filière et la diversité des terroirs.

Les producteurs doivent avoir du temps pour le collectif et pour se former.

La filière Comté s'est construite sur les vertus de la coopération et du partage.

- Comment s'investir encore dans les outils coopératifs lorsque le nombre d'animaux augmente, ne laissant plus aucun temps aux éleveurs pour sortir de leur ferme ?

- Comment parler de partage au sein de la filière lorsque des exploitations ont un poids démesuré par rapport aux autres au sein d'un atelier, ou que le volume produit par certaines exploitations avoisine le litrage transformé par des fruitières ?

Et pour une diversité maximale de terroirs, il est nécessaire d'avoir un nombre de fermes et de coopératives conséquent.

Limiter la taille des fermes, c'est faciliter leur transmissibilité, puisque les très grosses fermes en Comté sont difficiles à transmettre.

Que propose la Confédération paysanne pour des fermes qui dépassent cette limitation de taille par actif ?

Il ne s'agit pas d'obliger ces fermes à diminuer le nombre de vaches, mais de leur demander de recruter de la main d'œuvre afin de respecter la mesure (temps partiel, service de remplacement, salarié partagé, ...)

Par ailleurs, au niveau national, l'aide couplée de la PAC à la vache laitière est plafonnée à 40 vaches laitières par part PAC en plaine et à 30 vaches laitières par part PAC en montagne. Etre au-dessus de ce plafond pour le Comté serait un signal incompréhensible.

Façonnée par les générations antérieures, l'identité du Comté ne doit pas être ébranlée par la dérive de l'agrandissement des fermes et par l'automatisation induite des tâches liées à un savoir-faire essentiel.

Si le CIGC souhaite stopper l'agrandissement des fermes au sein de l'AOP, garantir un produit de qualité et mettre en place une mesure structurante pour les exploitations, **il doit inscrire une véritable limitation de la taille des fermes par actif dans le cahier des charges ! Par le passé, des décisions courageuses ont su être prises, qui ont fait le succès actuel de la filière.**